

Catalogue des tableaux statistiques de l'ASAG 2010

Prix en vigueur au 1^{er} janvier 2010



Table des matières

Introduction.....	3
Guide du Catalogue	6
Tableaux statistiques.....	8
Automobiles.....	9
Indemnités d'accident légales de l'Ontario	23
Responsabilité civile des entreprises - Ontario.....	33
Glossaire	35

Introduction

Les organismes de réglementation d'assurance participants ont nommé à compter du 1^{er} avril 2006 l'Agence statistique d'assurance générale (ASAG) agence statistique responsable de la gouvernance, de la gestion et de la supervision des plans statistiques obligatoires dans l'ensemble des provinces et territoires canadiens à l'exception du Québec, de la Colombie-Britannique, du Manitoba et de la Saskatchewan. L'ASAG a conclu une entente de service avec le Bureau d'assurance du Canada (BAC) en vertu de laquelle ce dernier fournit à l'agence statistique des services de collecte, d'assurance de la qualité, de compilation et de déclaration de données statistiques.

Les fonctions statistiques de l'ASAG concernent principalement la collecte, la vérification et l'analyse de données suivies de la publication d'information et de tableaux statistiques. L'Agence est la principale source d'information statistique relative à l'assurance-automobile et la responsabilité civile des entreprises en Ontario.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le présent catalogue fournit des renseignements sur les produits de l'ASAG. Le Guide du Catalogue renferme une foire aux questions, et un glossaire aide les utilisateurs qui ne connaissent pas bien la terminologie de l'industrie des assurances.

Les tableaux statistiques donnent des détails très utiles pour les fonctions actuarielles et celles chargées de la souscription, de la commercialisation et des sinistres. Ils contiennent des renseignements techniques utiles s'adressant principalement aux professionnels des assurances. Les lecteurs n'ayant pas les connaissances actuarielles suffisantes pourraient avoir du mal à interpréter correctement les tableaux et à tirer des conclusions précises.

STATISTIQUES

Les tableaux statistiques sont préparés pour les trois plans statistiques : le Plan statistique automobile (PSA); le Plan statistique responsabilité civile des entreprises – Ontario (PSRCE); le Plan statistique des indemnités d'accident légales de l'Ontario (PSIALO). Les tableaux présentent des statistiques historiques sur les assurances, par année de survenance. Les sinistres encourus dans chaque période donnée sont appariés avec les primes, et parfois avec les expositions, acquises au cours de la même période relativement à toutes les polices en effet pendant cette période.

En général, les tableaux présentent les données historiques par année financière de survenance. Ces renseignements visent à mesurer l'exposition, les primes, les nombres de sinistres encourus et les montants des sinistres encourus et à donner divers rapports mathématiques utiles entre ces statistiques de base.

Chaque plan statistique comprend un tableau sommaire de haut niveau montrant l'évolution récente des résultats techniques réels, par année de survenance. Ces tableaux sont les suivants :

- Tableau rapport sinistres-primés réel - assurance automobile (AU10)
- Analyse par garantie et libellé de police - assurance responsabilité civile des entreprises - Ontario (LI10-N)
- Indemnités d'accident légales de l'Ontario pour le tableau I (AB10-N)

FACTEURS

Tous les tableaux statistiques automobiles de l'industrie présentent des données modifiées par l'application de facteurs, à l'exception des suivants : Évolution des sinistres, Répartition des sinistres importants encourus, Répartition des sinistres en fonction de leur taille et de l'échelon du barème de l'Alberta. L'Introduction aux tableaux statistiques automobiles (AU03) donne des détails sur les facteurs appliqués. Les données présentées dans les tableaux statistiques sur la responsabilité civile des entreprises et sur les indemnités d'accident légales de l'Ontario n'ont pas été modifiées par des facteurs.

Aucun des tableaux statistiques de l'ASAG n'a été traité par des facteurs de tendance en vue de projeter les résultats techniques pour les périodes d'établissement des taux à venir en fonction des résultats techniques d'années de survenance précédentes. De même, aucun facteur n'a été appliqué pour rendre compte des frais généraux, d'agence et de souscription qui doivent être payés à partir des primes.

SUPPORTS DE DONNÉES

La plupart des tableaux sont disponibles en version imprimée et en fichiers électroniques transmis sur CD-ROM ou envoyés par courriel. Les rapports sont imprimés sur des feuillets de 8 ½ x 11 po faciles à classer dans des reliures. Chaque rapport comprend une page couverture et une dernière page.

Les CD-ROM renferment des fichiers MS-DOS dans un format ASCII de longueur fixe. Ces fichiers contiennent des relevés sommaires d'éléments de données et des valeurs correspondantes, qui varient selon le produit, dans une présentation à position fixe préétablie. Ils fournissent pour la plupart plus de détails que les versions imprimées des rapports. Vous pouvez importer les fichiers dans des outils logiciels d'analyse (p. ex., bases de données LOTUS et EXCEL, APL, SAS) pour vos propres analyses.

Si vous désirez recevoir un tableau statistique par courriel, il est prudent de consulter votre pilote de système avant de passer la commande. Vous devez être capable de recevoir des fichiers joints en format texte et Word et vous assurer qu'il n'existe aucune restriction quant à la taille des fichiers joints que vous pouvez ouvrir. Le fichier électronique vous sera envoyé sous une forme comprimée, à l'instar des données transmises sur CD-ROM. La « disposition d'enregistrement » vous sera envoyée par courriel avec le fichier électronique. La facture liée au tableau vous sera acheminée par la poste. Si vous avez besoin d'autres renseignements, veuillez entrer en contact avec l'ASAG à l'adresse gisa@fsc.gov.on.ca.

COMMANDE DE TABLEAUX

Pour passer une commande, remplissez le bon de commande affiché sur le site Web de l'ASAG (www.gisa.ca).

Toutes les commandes sont assujetties à la TPS, alors que la TVP ne s'applique qu'aux commandes de CD-ROM provenant de l'Ontario.

Si vous avez des questions concernant ce catalogue, écrivez à l'ASAG (gisa@fscs.gov.on.ca).

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

L'ASAG conserve tous les droits relatifs aux documents publiés respectifs. Les documents ne doivent être utilisés qu'à usage interne et non pour la revente. Toute mention faite de ces documents doit indiquer l'ASAG comme source.

Guide du Catalogue

AUTOMOBILE

- Q *Vous avez besoin d'information sur les tableaux statistiques automobiles?*
R L'Introduction aux tableaux statistiques automobiles (AU03) explique et décrit brièvement le contenu de nos tableaux statistiques automobiles.
- Q *Vous désirez avoir un aperçu des primes et des sinistres par province?*
R Le Tableau rapport sinistres-primes réel (AU10) donne un aperçu des résultats, p. ex., le total des primes, le nombre total de sinistres, les primes moyennes et la fréquence des sinistres par type de garantie et par province pour les différentes catégories de véhicules (p. ex., de tourisme, utilitaires et motocyclettes).
- Q *Vous avez besoin d'information sur les événements à l'origine de nombreux sinistres, comme des inondations et des tempêtes de grêle?*
R Le Rapport automobile sur les sinistres catastrophiques (AU60) donne le nombre total de sinistres et les montants versés par les compagnies d'assurance pour des catastrophes naturelles diverses.
- Q *Vous avez besoin d'information par catégorie de tarifs et par dossier de conduite?*
R Le Tableau catégories de véhicules (AU15) présente les résultats de l'assurance-automobile par catégorie de tarifs et par dossier de conduite.
- Q *Vous avez besoin des résultats concernant les primes et les sinistres par grand centre urbain canadien?*
R Le Tableau des territoires (AU30) donne un aperçu des résultats, p. ex., le total des primes, le nombre total de sinistres, les primes moyennes et la fréquence des sinistres par type de garantie et par territoire statistique. Les territoires statistiques sont définis dans le Manuel du Plan statistique automobile de l'ASAG.
- Q *Vous avez besoin d'information selon l'âge et le sexe des conducteurs?*
R Les Tableaux par classe de conducteur/véhicule (AU25-27) donnent les résultats d'assurance-automobile selon l'âge et le sexe des conducteurs et selon d'autres variables comme la formation à la conduite et le nombre d'années avec permis de conduire.
- Q *Vous avez besoin d'information sur les indemnités d'accident légales de l'Ontario (IALO) par genre de blessure?*
R Les tableaux statistiques relatifs aux indemnités d'accident légales de l'Ontario (AB10 et AB20) donnent des détails sur le nombre de demandeurs et les montants versés par les assureurs pour divers genres de blessures.

RESPONSABILITÉ CIVILE DES ENTREPRISES – ONTARIO SEULEMENT

Q Vous avez besoin d'information sur les tableaux concernant la responsabilité civile des entreprises?

R L'Introduction aux tableaux statistiques responsabilité civile des entreprises (LI03) explique et décrit brièvement le contenu de nos tableaux statistiques concernant la responsabilité civile des entreprises.

Q Vous désirez avoir un aperçu des primes et des sinistres par province?

R Le tableau Analyse par garantie et libellé de police (LI10) donne un aperçu des résultats (total des primes, nombre total de sinistres, taille moyenne des sinistres, etc.) par province pour divers types de garantie – p. ex., pollution, administrateurs et dirigeants et responsabilité du fait des produits.

Q Vous avez besoin d'information sur les principaux types d'industries?

R Le tableau Analyse par grandes catégories d'activités (LI15) donne des résultats par principaux types d'industrie comme le secteur manufacturier, les mines et les services publics.

Q Vous avez besoin d'information sur des types précis d'industries?

R Le tableau Analyse par code d'industrie (LI25) donne des résultats par code d'industrie, comme les agences de voyages, les concessionnaires d'appareils ménagers et les cabinets médicaux.

Q Vous avez besoin d'information par genre de frais?

R Le tableau Analyse par genre de frais (LI40) donne des résultats par genre de frais, comme les frais juridiques et les frais de règlement de sinistres.

Q Vous avez besoin d'information sur les sinistres importants?

R Le tableau Répartition des sinistres importants encourus (LI20-21) donne des renseignements sur le nombre de sinistres liés à la responsabilité civile des entreprises au-delà de divers montants, ainsi que les montants engagés relativement à ces sinistres.

Tableaux statistiques

Tableaux statistiques automobiles

Tableaux statistiques des indemnités d'accident légales de l'Ontario (IALO)

Tableaux statistiques responsabilité civile des entreprises de l'Ontario

Tableaux statistiques automobiles

DÉCLARATION DE DONNÉES STATISTIQUES AUTOMOBILES

La déclaration de données statistiques automobiles à l'Agence statistique d'assurance générale (ASAG) est obligatoire pour tous les assureurs de toutes les provinces et tous les territoires, à l'exception de la Colombie-Britannique, du Manitoba, du Québec et de la Saskatchewan, où sont en place des assureurs gouvernementaux.

Au Québec, le Groupement des assureurs automobiles (GAA), l'agent statistique désigné, produit une série de tableaux pour cette province.

L'assurance-automobile est le seul secteur d'activité où les libellés de police sous-jacents sont obligatoires, ce qui rend la garantie uniforme, quel que soit l'assureur, à l'exception de quelques formulaires d'avenant non standard d'importance secondaire. Les tableaux statistiques pour ce secteur sont généralement appelés le « Livre vert ».

TABLEAUX STATISTIQUES

Les tableaux statistiques présentent les résultats techniques des cinq dernières années (en général) pour l'ensemble des compagnies et des groupes de compagnies, par année de survenance allant du 1^{er} janvier au 31 décembre, en utilisant les années de voiture comme mesure de l'exposition (lorsque ces données sont pertinentes et disponibles). Les statistiques concernant l'exposition et les primes sont présentées sous les formes émises et acquises. Les statistiques concernant les sinistres encourus sont appariées en bonne et due forme avec les primes et expositions acquises.

Les fichiers fournis sur CD-ROM ou par courriel présentent l'information par demi-année de survenance.

FACTEURS

La plupart des tableaux statistiques automobiles présentent des données modifiées par l'application de facteurs, à l'exception des suivants : Évolution des sinistres, Répartition des sinistres importants encourus et Répartition des sinistres en fonction de leur taille.

En ce qui concerne les données non modifiées, les résultats techniques présentés dans les tableaux sont dérivés de l'ensemble des statistiques déclarées à l'ASAG, sans aucune correction. En ce qui concerne les données modifiées, plusieurs facteurs leur ont été appliqués pour rendre compte d'éléments comme l'évolution prévue des nombres de sinistres et des montants des sinistres. Les facteurs sont également utilisés pour imputer les montants correspondant aux frais de règlement des sinistres non affectés et les montants prélevés pour les régimes de santé gouvernementaux, qui remplacent dans certaines provinces le recours à une subrogation au cas par cas.

L'Introduction aux tableaux statistiques automobiles (AU03) donne des détails sur les facteurs appliqués.

PRODUIT

INTRODUCTION AUX TABLEAUX STATISTIQUES AUTOMOBILES (AU03)

DESCRIPTION

L'introduction, proposée sous la forme d'un produit séparé, explique et décrit brièvement le contenu des tableaux statistiques automobiles ainsi que les différents facteurs appliqués aux données. Ce module devrait être utilisé conjointement à tous les tableaux statistiques automobiles. L'introduction comprend :

- une description du contenu et du format des fichiers sur le CD-ROM ou envoyés par courriel;
- une explication des statistiques par année d'assurance, année de survenance et année civile;
- des notes sur l'utilisation des données;
- un résumé des données qui ne sont pas incluses aux tableaux;
- une description des données incluses aux tableaux et des titres de colonnes des tableaux;
- une description des facteurs liés à l'évolution des sinistres et des facteurs liés aux frais de règlement des sinistres non imputés;
- une liste des classes ou catégories et des garanties, avec les codes s'y rattachant dans le plan statistique.

AVANTAGES

Ce produit est essentiel pour tous les utilisateurs de tableaux statistiques afin qu'ils comprennent parfaitement le contenu de ces tableaux.

DISPONIBILITÉ

Juillet

NUMÉRO DE PRODUIT

Pour passer une commande, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site Web de l'ASAG (www.gisa.ca).

<u>AU03-A</u>	Alberta – Rapport imprimé 15 \$
<u>AU03-D</u>	Atlantique – Rapport imprimé 15 \$
<u>AU03-N</u>	Ontario – Rapport imprimé 15 \$
<u>AU03-U</u>	Yukon, T.-N.-O. et Nunavut – Rapport imprimé 15 \$

Remarque : L'introduction est déjà comprise dans le tableau AU10 relatif aux voitures de tourisme, aux véhicules utilitaires et aux motocyclettes.

PRODUIT

RAPPORT SINISTRES-PRIMES RÉEL (AU05-AU11)

DESCRIPTION

Ces tableaux présentent une analyse des rapports sinistres-primés acquises (exprimés sous la forme d'un pourcentage des primes acquises), de la fréquence des sinistres, des coûts moyens par sinistre et des coûts des sinistres par véhicule acquis, par province, pour toutes les catégories de véhicules.

AVANTAGES

Cette information peut :

- aider les assureurs à établir les différentiels selon la province et les catégories de tarifs;
- aider les souscripteurs, les spécialistes en commercialisation et le personnel chargé des sinistres et des finances à étudier leur part du marché et à comparer les résultats techniques de leur compagnie avec ceux de l'industrie.

DISPONIBILITÉ

Voitures de tourisme, véhicules utilitaires et motocyclettes (toutes les régions) – Mai/Juin

Tous les autres véhicules (toutes les régions) – Juillet

NUMÉRO DE PRODUIT

Pour passer une commande, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site Web de l'ASAG (www.gisa.ca).

<u>AU05-A</u>	Alberta (voitures de tourisme seulement) Rapport imprimé 15 \$, sur CD-ROM ou par courriel 10 \$
<u>AU10-A</u>	Alberta, y compris l' Introduction (voitures de tourisme, véhicules utilitaires, motocyclettes et véhicules tout-terrain) Rapport imprimé 65 \$, sur CD-ROM ou par courriel 30 \$
<u>AU11-A</u>	Alberta (tous les autres véhicules) Rapport imprimé 15 \$, sur CD-ROM ou par courriel 10 \$
<u>AU05-D</u>	Atlantique (voitures de tourisme seulement) Rapport imprimé 15 \$, sur CD-ROM ou par courriel 10 \$
<u>AU10-D</u>	Atlantique, y compris l' Introduction (voitures de tourisme, véhicules utilitaires, motocyclettes et véhicules tout-terrain) Rapport imprimé 65 \$, sur CD-ROM ou par courriel 30 \$
<u>AU11-D</u>	Atlantique (tous les autres véhicules) Rapport imprimé 15 \$, sur CD-ROM ou par courriel 10 \$
<u>AU05-N</u>	Ontario (voitures de tourisme seulement) Rapport imprimé 15 \$, sur CD-ROM ou par courriel 10 \$
<u>AU10-N</u>	Ontario, y compris l' Introduction (voitures de tourisme, véhicules utilitaires, motocyclettes et véhicules tout-terrain) Rapport imprimé 65 \$, sur CD-ROM ou par courriel 30 \$
<u>AU11-N</u>	Ontario (tous les autres véhicules) Rapport imprimé 15 \$, sur CD-ROM ou par courriel 10 \$
<u>AU10-U</u>	Yukon, T.-N.-O. et Nunavut, y compris l' Introduction (voitures de tourisme, véhicules utilitaires, motocyclettes et véhicules tout-terrain) Rapport imprimé 65 \$, sur CD-ROM ou par courriel 30 \$
<u>AU11-U</u>	Yukon, T.-N.-O. et Nunavut (tous les autres véhicules)

Rapport imprimé 15 \$, sur CD-ROM ou par courriel 10 \$

PRODUIT

NOUVEAU – TABLEAU DES ÉCHELONS DU BARÈME POUR L’ALBERTA (AU 12)

DESCRIPTION

Ce tableau statistique présente une analyse des rapports sinistres-primés acquises (exprimés sous la forme d’un pourcentage des primes acquises), de la fréquence des sinistres, des coûts moyens par sinistre et des coûts des sinistres par véhicule acquis selon l’ÉCHELON DU BARÈME pour la province de l’Alberta. L’information liée aux échelons du barème est disponible pour les voitures de tourisme et pour les garanties responsabilité civile et indemnités d’accident.

Ce tableau présente des données NON MODIFIÉES, c.-à-d. sans application d’aucun facteur lié à l’évolution des sinistres, aux frais de règlement des sinistres non imputés ou aux prélèvements relatifs aux régimes de santé.

DISPONIBILITÉ

Septembre

NUMÉRO DE PRODUIT

Pour passer une commande, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site Web de l’ASAG (www.gisa.ca).

AU12-A Toute l’industrie – Alberta (voitures de tourisme seulement)
Rapport imprimé 30 \$, sur CD-ROM ou par courriel 25 \$

PRODUIT

RAPPORT AUTOMOBILE SUR LES SINISTRES CATASTROPHIQUES (AU 60)

DESCRIPTION

Ce tableau analyse l’effet de certains événements catastrophiques naturels. Les événements retenus sont à l’origine de nombreux sinistres se traduisant par des hausses importantes des résultats techniques connexes dans tous les secteurs d’activités. Les disparités régionales sont prises en compte dans le processus de sélection.

AVANTAGES

Cette information peut aider les actuaires dans les tâches suivantes :

- redresser les résultats techniques dans d’autres tableaux pour éliminer, partiellement ou intégralement, l’effet d’événements de ce genre;
- estimer dans les tarifs le montant approprié des chargements correspondant aux possibles événements catastrophiques futurs;
- évaluer l’exposition à de possibles événements catastrophiques.

DISPONIBILITÉ

Septembre

NUMÉRO DE PRODUIT

Pour passer une commande, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site Web de l’ASAG (www.gisa.ca).

Les tableaux statistiques seront produits UNIQUEMENT pour les régions concernées.

AU60-A Toute l’industrie – Alberta
Rapport imprimé 65 \$, sur CD-ROM ou par courriel 60 \$

<u>AU60-D</u>	Toute l'industrie – Atlantique Rapport imprimé 130 \$, sur CD-ROM ou par courriel 115 \$
<u>AU60-N</u>	Toute l'industrie – Ontario Rapport imprimé 65 \$, sur CD-ROM ou par courriel 60 \$

PRODUIT

CLASSIFICATION (AU15) Y COMPRIS LA RÉPARTITION DES SINISTRES IMPORTANTS ENCOURUS

DESCRIPTION

Ces tableaux statistiques présentent une analyse, pour les trois dernières années de survenance, des rapports sinistres-primaires acquises, de la fréquence des sinistres, des coûts moyens par sinistre et des coûts des sinistres par véhicule acquis en ce qui concerne les garanties responsabilité civile, indemnités d'accident et collision. Les statistiques acquises liées aux sinistres encourus sont présentées au niveau des classes ou catégories et du dossier de conduite, et sont réparties entre territoires urbains et ruraux pour les catégories voitures de tourisme et véhicules utilitaires. Elles comprennent également la répartition selon la catégorie et le dossier de conduite des sinistres en responsabilité civile dont le coût dépasse les 200 000 \$.

AVANTAGES

Cette information peut :

- aider les actuaires à établir les différentiels selon la catégorie ou la classe et le dossier de conduite;
- aider les souscripteurs à déterminer le risque et l'exposition selon la catégorie ou la classe;
- aider les spécialistes en commercialisation et le personnel chargé des sinistres à étudier leur part du marché et à comparer les résultats techniques de leur compagnie avec ceux de l'industrie.

DISPONIBILITÉ

Août

NUMÉRO DE PRODUIT

Pour passer une commande, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site Web de l'ASAG (www.gisa.ca).

<u>AU15-A</u>	Toute l'industrie – Alberta Rapport imprimé 65 \$, sur CD-ROM ou par courriel 60 \$
<u>AU15-B</u>	Toute l'industrie – Nouveau-Brunswick Rapport imprimé 65 \$, sur CD-ROM ou par courriel 60 \$
<u>AU15-F</u>	Toute l'industrie – Terre-Neuve-et-Labrador Rapport imprimé 65 \$, sur CD-ROM ou par courriel 60 \$
<u>AU15-N</u>	Toute l'industrie – Ontario Rapport imprimé 65 \$, sur CD-ROM ou par courriel 60 \$
<u>AU15-P</u>	Toute l'industrie – Île-du-Prince-Édouard Rapport imprimé 65 \$, sur CD-ROM ou par courriel 60 \$
<u>AU15-S</u>	Toute l'industrie – Nouvelle Écosse Rapport imprimé 65 \$, sur CD-ROM ou par courriel 60 \$
<u>AU15-U</u>	Toute l'industrie – Yukon, T.-N.-O. et Nunavut Rapport imprimé 65 \$, sur CD-ROM ou par courriel 60 \$

PRODUIT

CLASSE DE CONDUCTEUR/VÉHICULE (AU25-27)

DESCRIPTION

Ces tableaux statistiques présentent une analyse, pour les trois dernières années de survenance, des rapports sinistres-primés acquises, de la fréquence des sinistres, des coûts moyens par sinistre et des coûts des sinistres par véhicule acquis en utilisant différentes variables liées à la classe de conducteur et de véhicule. Les statistiques acquises liées aux sinistres encourus sur les résultats techniques se rattachant au conducteur principal sont présentées pour les garanties responsabilité civile, collision et, en Ontario, indemnités d'accident pour les voitures de tourisme, sauf les véhicules d'exploitation agricole. Les résultats techniques sont classés comme suit :

AU25

Tableau I Nombre d'années avec permis de conduire, sexe, âge

Tableau II Nombre d'années avec permis de conduire, formation à la conduite, sexe, âge

Tableau III Urbain ou rural, usage du véhicule, sexe

AU26

Tableau IV Urbain ou rural, nombre de sinistres dans les six dernières années, nombre d'années avec permis de conduire, formation à la conduite

Tableau V Urbain ou rural, nombre d'années d'utilisation du véhicule sans sinistre, nombre d'années avec permis de conduire, formation à la conduite

AU27

Tableau VI Urbain ou rural, type d'utilisation, nombre d'autres conducteurs

Tableau VII Urbain ou rural, utilisation du véhicule, nombre d'autres conducteurs

AVANTAGES

Cette information peut aider les actuaires dans les tâches suivantes :

- confirmer ou réfuter la justification statistique du recours à des variables d'évaluation comme l'âge ou le sexe;
- estimer les différentiels pour ces deux variables, entre autres, si elles sont définies de façon uniforme et appliquées dans toutes les autres strates de classification.

DISPONIBILITÉ

Décembre

NUMÉRO DE PRODUIT

Pour passer une commande, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site Web de l'ASAG (www.gisa.ca).

AU25-A**AU26-A****AU27-A**

Toute l'industrie – Alberta

Rapport imprimé 50 \$ l'unité, sur CD-ROM ou par courriel 45 \$ l'unité

AU25-D**AU26-D****AU27-D**

Toute l'industrie – Atlantique

Rapport imprimé 50 \$ l'unité, sur CD-ROM ou par courriel 45 \$ l'unité

AU25-N**AU26-N****AU27-N**

Toute l'industrie – Ontario

Rapport imprimé 80 \$ l'unité, sur CD-ROM ou par courriel 70 \$ l'unité

PRODUIT

ÉVOLUTION DES SINISTRES (AU70-79)

DESCRIPTION

Ces tableaux présentent l'évolution historique des sinistres par année de survenance, tels que déclarés à la fin de semestres successifs sur les quinze dernières années. Le rapport imprimé montre les données suivantes :

- le nombre de sinistres encourus, les montants des sinistres encourus, la fréquence, le coût par sinistre, le coût par véhicule, le rapport sinistres-primés, les rapports entre nombres de sinistres d'une période à l'autre et les rapports entre montants des sinistres d'une période à l'autre;
- les montants des sinistres réglés, le coût des sinistres versé par véhicule, les rapports entre montants des sinistres réglés d'une période à l'autre;
- le sinistre à régler par véhicule et le rapport entre sinistres à régler et des sinistres encourus.

Les chiffres sont donnés par province ou région, par garantie et sous-garantie pour les voitures de tourisme, les véhicules utilitaires et les motocyclettes. Une section séparée montre les primes émises et acquises et l'exposition au cours de la même période. Aucun facteur n'est appliqué aux données présentées dans ce tableau.

Le tableau sur CD-ROM ou envoyé par courriel contient les sinistres encourus et réglés ainsi qu'une ventilation par genre de sinistre réel. Pour la région de l'Atlantique, la ventilation est donnée par province. Le fichier sur l'exposition et les primes correspondantes est également inclus. Aucun facteur n'est appliqué aux données présentées dans ce tableau.

ÉVOLUTION DES SINISTRES – TABLEAUX SUPPLÉMENTAIRES POUR L'ONTARIO (AU84-87)

DESCRIPTION

Ces tableaux présentent l'évolution historique des sinistres par année de survenance pour les garanties responsabilité civile, indemnités d'accident et automobile non assurée, tels que déclarés à la fin de semestres successifs, en vertu du Régime de protection des automobilistes de l'Ontario (en effet à compter du 22 juin 1990), du projet de loi 164 (en effet à compter du 1^{er} janvier 1994) et du projet de loi 59 (en effet à compter du 1^{er} novembre 1996). Les nombres et les montants des sinistres sont fournis par garantie et par genre de sinistre. Aucun facteur n'est appliqué aux données présentées dans ce tableau.

AVANTAGES

Cette information peut aider les actuaires dans les tâches suivantes :

- réaliser des estimations des montants des sinistres survenus mais non déclarés et établir les tendances relatives aux versements pour les évaluations actuarielles et le dépôt de tarifs;
- établir des tarifs pour d'autres produits d'assurance-automobile;
- obtenir une perspective des tendances récentes touchant les résultats techniques.

DISPONIBILITÉ

Mai – Juin (rapport de fin d'exercice, au 31 décembre de l'année précédente)
Novembre – Décembre (rapport de mi-exercice, au 30 juin de la même année)

NUMÉRO DE PRODUIT

Pour passer une commande, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site Web de l'ASAG (www.gisa.ca).

ALBERTA

MAI/JUIN

AU70-A**AU71-A****AU72-A**

NOVEMBRE

AU75-A**AU76-A****AU77-A**

Toute l'industrie – voitures de tourisme
Rapport imprimé 80 \$, sur CD-ROM ou par courriel 70 \$

Toute l'industrie – véhicules utilitaires
Rapport imprimé 80 \$, sur CD-ROM ou par courriel 70 \$

Toute l'industrie – motocyclettes
Rapport imprimé 45 \$, sur CD-ROM ou par courriel 40 \$

ATLANTIQUE

MAI

AU70-D**AU71-D****AU72-D**

NOVEMBRE/DECEMBRE

AU75-D**AU76-D****AU77-D**

Toute l'industrie – voitures de tourisme
Rapport imprimé 80 \$, sur CD-ROM ou par courriel 70 \$

Toute l'industrie – véhicules utilitaires
Rapport imprimé 80 \$, sur CD-ROM ou par courriel 70 \$

Toute l'industrie – motocyclettes
Rapport imprimé 45 \$, sur CD-ROM ou par courriel 40 \$

ONTARIO

MAI

AU70-N**AU71-N****AU72-N****AU84-N****AU86-N**

NOVEMBRE

AU75-N**AU76-N****AU77-N****AU85-N****AU87-N**

Toute l'industrie – voitures de tourisme
Rapport imprimé 80 \$, sur CD-ROM ou par courriel 70 \$

Toute l'industrie – véhicules utilitaires
Rapport imprimé 80 \$, sur CD-ROM ou par courriel 70 \$

Toute l'industrie – motocyclettes
Rapport imprimé 45 \$, sur CD-ROM ou par courriel 40 \$

Toute l'industrie – voitures de tourisme
Rapport imprimé 60 \$, sur CD-ROM ou par courriel compris dans AU70-N/DU75-N

Toute l'industrie – véhicules utilitaires et motocyclettes
Rapport imprimé 50 \$, sur CD-ROM ou par courriel compris dans AU71-N/DU72-N/DU76-N/DU77-N

YUKON, T.-N.-O. ET NUNAVUT

JUIN

AU70-U**AU71-U****AU72-U**

NOVEMBRE

N/D

N/D

N/D

Toute l'industrie – voitures de tourisme
Rapport imprimé 80 \$, sur CD-ROM ou par courriel 70 \$

Toute l'industrie – véhicules utilitaires
Rapport imprimé 80 \$, sur CD-ROM ou par courriel 70 \$

Toute l'industrie – motocyclettes
Rapport imprimé 45 \$, sur CD-ROM ou par courriel 40 \$

PRODUIT
RAPPORT SUR LES COEFFICIENTS CHOISIS D'ÉVOLUTION DES
SINISTRES AUTOMOBILES (LD01)

DESCRIPTION

Ce rapport présente les coefficients cumulatifs choisis d'évolution des sinistres par année de survenance à la fin de périodes successives de six mois et d'un an en fonction du nombre de déclarations de sinistre présentées et des sinistres encourus depuis les 20 dernières années.

Les données sont ventilées selon la province, par garantie et sous-garantie.

Les facteurs sont calculés au niveau de la sous-garantie pour la responsabilité civile et les indemnités d'accident, et au niveau de la garantie totale pour les autres garanties, par tranches de six mois et d'un an depuis les 20 dernières années.

AVANTAGES

Cette information peut aider les actuaires, les souscripteurs, les spécialistes en commercialisation et le personnel chargé des déclarations de sinistre à :

- estimer les montants liés aux sinistres non déclarés et les tendances relatives aux versements en vue des évaluations actuarielles et des dépôts de tarifs.

DISPONIBILITÉ

Juillet (rapport de fin d'exercice, au 31 décembre de l'année précédente)

Ces rapports sont fournis sur demande seulement.

NUMÉRO DE PRODUIT

Pour passer une commande, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site Web de l'ASAG (www.gisa.ca).

<u>LD01-N</u>	Ontario – Toute l'industrie – Voitures de tourisme, véhicules utilitaires et motocyclettes Rapport imprimé : 125 \$; CD-ROM ou courriel : non disponible
----------------------	---

PRODUIT**RAPPORT SUR LES COEFFICIENTS D'ÉVOLUTION DES SINISTRES AUTOMOBILES (LD02-04)****DESCRIPTION**

Ce rapport présente l'évolution historique par année de survenance, indiquée à la fin de trimestres successifs en fonction du nombre de déclarations de sinistre présentées et des sinistres encourus, ainsi que les expositions et les primes acquises depuis les 15 dernières années.

Les données sont ventilées selon la province, par garantie et sous-garantie.

Les facteurs sont calculés au niveau de la sous-garantie pour la responsabilité civile et les indemnités d'accident, et au niveau de la garantie pour les autres garanties, par trimestres depuis les 15 dernières années.

Ce rapport comprend les coefficients d'évolution d'une période à l'autre, la moyenne arithmétique, la moyenne pondérée, la moyenne excluant les facteurs les plus et les moins élevés, les coefficients choisis d'une période à l'autre et les coefficients choisis cumulatifs utilisés pour prévoir les sinistres déclarés finaux, les sinistres finaux projetés et les montants liés aux sinistres non déclarés projetés.

AVANTAGES

Cette information peut aider les actuaires, les souscripteurs, les spécialistes en commercialisation et le personnel chargé des déclarations de sinistre à :

- estimer les montants liés aux sinistres non déclarés et les tendances relatives aux versements en vue des évaluations actuarielles et des dépôts de tarifs;
- établir des tarifs pour les nouveaux produits d'assurance-automobile;
- obtenir un aperçu des tendances récentes (depuis 15 ans) quant aux résultats techniques.

DISPONIBILITÉ

Juin (rapport de fin d'exercice, au 31 décembre de l'année précédente)

Ces rapports sont fournis sur demande seulement.

NUMÉRO DE PRODUIT

Pour passer une commande, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site Web de l'ASAG (www.gisa.ca).

LD02-N

Ontario – Toute l'industrie – Voitures de tourisme

Rapport imprimé : 450 \$; CD-ROM ou courriel : non disponible

LD03-N

Ontario – Toute l'industrie – Véhicules utilitaires

Rapport imprimé : 450 \$; CD-ROM ou courriel : non disponible

LD04-N

Ontario – Toute l'industrie – Motocyclettes

Rapport imprimé : 450 \$; CD-ROM ou courriel : non disponible

PRODUIT

RÉPARTITION DES SINISTRES EN FONCTION DE LEUR TAILLE (AU50 & AU51)

DESCRIPTION

Ce tableau en plusieurs parties montre les répartitions urbaines et rurales des sinistres par montant de sinistres purs et par frais engagés pour les cinq années de survenance les plus récentes en ce qui concerne les voitures de tourisme et les véhicules utilitaires. Le tableau consiste en les rapports suivants :

- Pour toutes les régions : Répartition des sinistres en fonction de leur taille, par garantie principale et par franchise, avec les nombres de sinistres mis en tableau selon les garanties.
- Pour l'Ontario : Répartition des sinistres en responsabilité civile en fonction de leur taille, par sous-garantie, avec les nombres de sinistres mis en tableau selon les sous-garanties.
- Pour l'Ontario : Répartition des sinistres pour la garantie indemnités d'accident en fonction de leur taille par genre de sinistre, avec les nombres de sinistres mis en tableau selon les genres de sinistres.
- Pour l'Alberta et les provinces de l'Atlantique : Répartition des sinistres en responsabilité civile en fonction de leur taille, par genre de sinistre, avec les nombres de sinistres mis en tableau selon les genres de sinistres pour les blessures corporelles et les dommages matériels.

AVANTAGES

Cette information peut aider les actuaires dans les tâches suivantes :

- estimer les facteurs appliqués pour établir les primes correspondant à des limites plus élevées;
- estimer les facteurs liés aux frais pour les différentes tailles de sinistres;
- estimer les tailles prévues des sinistres futurs pour la combinaison de produits actuelle.

DISPONIBILITÉ

Octobre

NUMÉRO DE PRODUIT

Pour passer une commande, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site Web de l'ASAG (www.gisa.ca).

<u>AU50-A</u>	Toute l'industrie – Alberta (voitures de tourisme) Rapport imprimé 60 \$, sur CD-ROM ou par courriel 55 \$
<u>AU51-A</u>	Toute l'industrie – Alberta (véhicules utilitaires) Rapport imprimé 60 \$, sur CD-ROM ou par courriel 55 \$
<u>AU50-D</u>	Toute l'industrie – Atlantique (voitures de tourisme) Rapport imprimé 60 \$, sur CD-ROM ou par courriel 55 \$
<u>AU51-D</u>	Toute l'industrie – Atlantique (véhicules utilitaires) Rapport imprimé 60 \$, sur CD-ROM ou par courriel 55 \$
<u>AU50-N</u>	Toute l'industrie – Ontario (voitures de tourisme) Rapport imprimé 95 \$, sur CD-ROM ou par courriel 85 \$
<u>AU51-N</u>	Toute l'industrie – Ontario (véhicules utilitaires) Rapport imprimé 95 \$, sur CD-ROM ou par courriel 85 \$

PRODUIT
TERRITOIRES STATISTIQUES (AU30 & AU35) Y COMPRIS LA
RÉPARTITION DES SINISTRES IMPORTANTS ENCOURUS

DESCRIPTION

Les statistiques acquises liées aux sinistres encourus sont présentées pour les principales catégories d'activités, par territoire statistique pour chaque province ou région proposée. Les statistiques présentent une analyse des rapports sinistres-primaires acquises, de la fréquence des sinistres, des coûts moyens par sinistre et des coûts des sinistres par véhicule acquis pour les catégories voitures de tourisme et véhicules utilitaires. Elles comprennent également la répartition selon le territoire des sinistres en responsabilité civile dont le coût dépasse les 200 000 \$.

AVANTAGES

Cette information peut :

- aider les actuaires à établir les différentiels selon les territoires;
- aider les souscripteurs, les spécialistes en commercialisation et le personnel chargé des sinistres à étudier leur part du marché selon le territoire et à comparer les résultats techniques de leur compagnie avec ceux de l'industrie.

DISPONIBILITÉ

Juillet

NUMÉRO DE PRODUIT

Pour passer une commande, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site Web de l'ASAG (www.gisa.ca).

<u>AU30-A</u>	Toute l'industrie – Alberta Rapport imprimé 65 \$, sur CD-ROM ou par courriel 60 \$
<u>AU35-A</u>	Toute l'industrie – Voitures de tourisme seulement – Alberta Rapport imprimé : 65 \$; CD-ROM ou courriel : 60 \$
<u>AU30-D</u>	Toute l'industrie – Atlantique Rapport imprimé 65 \$, sur CD-ROM ou par courriel 60 \$
<u>AU30-N</u>	Toute l'industrie – Ontario Rapport imprimé 65 \$, sur CD-ROM ou par courriel 60 \$

PRODUIT

TABLEAU TERRITORIAL AD HOC POUR LE NOUVEAU-BRUNSWICK, Y
COMPRIS LA RÉPARTITION DES SINISTRES IMPORTANTS ENCOURUS

DESCRIPTION

Pour les catégories « voiture de tourisme » et « véhicule utilitaire », des statistiques sur les sinistres encourus et les primes acquises sont présentées selon les 11 nouveaux territoires statistiques et de tarification de la province du Nouveau-Brunswick. Les statistiques offrent une analyse des rapports sinistres-primes acquises, de la fréquence des déclarations de sinistre, des coûts moyens par déclaration de sinistre et des coûts des déclarations de sinistre par véhicule lié à des primes acquises. On présente également la répartition des sinistres en responsabilité civile de plus de 200 000 \$ dans les 11 nouveaux territoires.

AVANTAGES

Cette information peut aider les actuaires à :

- élaborer des différentiels selon les territoires.

DISPONIBILITÉ

Août

NUMÉRO DE PRODUIT

Pour passer une commande, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site Web de l'ASAG (www.gisa.ca).

AU30-B

Nouveaux territoires statistiques – Nouveau-Brunswick
Rapport imprimé : 65 \$; CD-ROM ou courriel : 60 \$

Tableaux statistiques des indemnités d'accident légales de l'Ontario

DÉCLARATION DES DONNÉES STATISTIQUES SUR LES INDEMNITÉS D'ACCIDENT LÉGALES DE L'ONTARIO

Les résultats techniques concernant les indemnités d'accident légales de l'Ontario (IALO) sont déclarés et présentés par année de survenance. La déclaration de ces résultats techniques à l'Agence statistique d'assurance générale (ASAG) est obligatoire dans la province de l'Ontario et est assujettie à la réglementation administrée par la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO).

Remarque : Les termes « indemnités d'accident légales » et « indemnités d'accident réglementaires » (ce dernier étant utilisé dans le titre de certains tableaux) sont synonymes, de même que les acronymes PSIALO et PSIARO s'y rattachant respectivement.

PRODUIT

INTRODUCTION AUX TABLEAUX STATISTIQUES DES INDEMNITÉS
D'ACCIDENT LÉGALES DE L'ONTARIO (AB03-N)

DESCRIPTION

L'introduction, proposée sous la forme d'un produit séparé, explique et décrit brièvement le contenu des tableaux statistiques des indemnités d'accident légales de l'Ontario. Elle comprend :

- les descriptions des tableaux;
- des notes aux utilisateurs et les définitions des tableaux;
- les descriptions des genres de sinistres du PSA et du PSIALO;
- la disposition d'enregistrement du CD-ROM.

AVANTAGES

Ce produit est essentiel pour tous les utilisateurs de tableaux des IALO afin qu'ils comprennent parfaitement leur contenu des tableaux.

DISPONIBILITÉ

Juin

NUMÉRO DE PRODUIT

Pour passer une commande, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site Web de l'ASAG (www.gisa.ca).

AB03-N

Introduction
Rapport imprimé 15 \$

PRODUIT

ANALYSE SELON LES SINISTRES ENCOURUS PAR GENRE DE PERTE EN
VERTU DU PSA ET GENRE DE BLESSURE CORPORELLE (AB10-N)

DESCRIPTION

Ce tableau statistique présente une ventilation détaillée, pour chacune des trois dernières années de survenance, du nombre de demandeurs encourus et des montants des sinistres (y compris les indemnités et les frais de règlement des sinistres imputés), par genre de blessure de parties du corps précises pour chaque groupe de genre de sinistre du Plan statistique automobile. L'information est fournie pour le genre de blessure unique et les genres de blessures multiples.

AVANTAGES

Ce produit peut faciliter l'analyse des détails des coûts des sinistres relevant des indemnités légales d'accident de l'Ontario.

DISPONIBILITÉ

Septembre

NUMÉRO DE PRODUIT

Pour passer une commande, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site Web de l'ASAG (www.gisa.ca).

AB10-N

Tableau IA Genre de blessure unique
Tableau IB Genres de blessures multiples
Rapport imprimé 100 \$, sur CD-ROM ou par courriel 90 \$

PRODUIT

**ANALYSE SELON LES PERTES REMBOURSÉES PAR GENRE DE PERTE
EN VERTU DU PSIARO ET GENRE DE BLESSURE CORPORELLE
(AB20-N)**

DESCRIPTION

Ce tableau statistique présente une ventilation détaillée, pour chacune des trois dernières années de survenance, du nombre de demandeurs remboursés et des montants des sinistres (y compris les indemnités et les frais de règlement des sinistres imputés), par genre de blessure de parties du corps précises pour chaque genre de sinistre primaire du Plan statistique des indemnités d'accident légales de l'Ontario. L'information est fournie pour le genre de blessure unique et les genres de blessures multiples.

AVANTAGES

Ce produit peut faciliter l'analyse des détails des coûts des sinistres relevant des indemnités légales d'accident de l'Ontario.

DISPONIBILITÉ

Octobre

NUMÉRO DE PRODUIT

Pour passer une commande, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site Web de l'ASAG (www.gisa.ca).

AB20-N

Tableau IIA Genre de blessure unique

Tableau IIB Genres de blessures multiples

Rapport imprimé 120 \$, sur CD-ROM ou par courriel 110 \$

PRODUIT

**ANALYSE COMPLÉMENTAIRE SELON LES PERTES REMBOURSÉES PAR
GENRE DE PERTE EN VERTU DU PSIARO (AB40S-N)**

DESCRIPTION

Cette série de trois tableaux statistiques donne pour chacune des trois dernières années de survenance des perspectives plus détaillées du nombre de demandeurs remboursés et des montants des sinistres (y compris les indemnités et les frais de règlement des sinistres imputés), pour les genres de sinistres du Plan statistique des indemnités d'accident légales de l'Ontario.

AVANTAGES

Ce produit peut faciliter l'analyse des détails des coûts des sinistres remboursés relevant des indemnités légales d'accident de l'Ontario.

DISPONIBILITÉ

Juin - Juillet

NUMÉRO DE PRODUIT

Pour passer une commande, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site Web de l'ASAG (www.gisa.ca).

AB40s-N

Tableau V – Analyse selon les pertes remboursées par état de sinistre et par genre de perte primaire en vertu du PSIARO

Tableau VI – Analyse selon les pertes remboursées par sexe et par genre de perte primaire en vertu du PSIARO

Tableau VII – Analyse selon les pertes remboursées par genre de perte primaire et secondaire

Rapport imprimé 80 \$, sur CD-ROM ou par courriel 70 \$

PRODUIT

ANALYSE SELON LES PERTES ET FRAIS REMBOURSÉS PAR GENRE DE PERTE PRIMAIRE ET SECONDAIRE EN VERTU DU PSIARO (AB40-N)

DESCRIPTION

Ce tableau statistique donne pour chacune des trois dernières années de survenance des perspectives plus détaillées du nombre de demandeurs remboursés, des montants moyens des règlements de frais et des montants moyens des sinistres remboursés, pour les genres de sinistre primaire et secondaire du Plan statistique des indemnités d'accident légales de l'Ontario.

AVANTAGES

Ce produit peut faciliter l'analyse des détails des coûts des sinistres remboursés relevant des indemnités légales d'accident de l'Ontario.

DISPONIBILITÉ

Décembre

NUMÉRO DE PRODUIT

Pour passer une commande, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site Web de l'ASAG (www.gisa.ca).

AB40-N

Tableau VII – Analyse selon les pertes remboursées par genre de perte primaire et secondaire
Rapport imprimé 40 \$, sur CD-ROM ou par courriel 35 \$

PRODUIT

ANALYSE SELON LES SINISTRES ENCOURUS (AB50-N)

DESCRIPTION

Cette série de deux tableaux statistiques donne pour chacune des trois dernières années de survenance des perspectives plus détaillées du nombre de demandeurs encourus et des montants des sinistres encourus (y compris les indemnités et les frais de règlement des sinistres imputés).

AVANTAGES

Ce produit peut faciliter l'analyse des détails des coûts des sinistres encourus relevant des indemnités légales d'accident de l'Ontario.

DISPONIBILITÉ

Octobre

NUMÉRO DE PRODUIT

Pour passer une commande, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site Web de l'ASAG (www.gisa.ca).

AB50-N

Tableau VIII – Analyse selon les sinistres encourus par genre de perte en vertu du PSA et du statut du réclamant
Tableau IX – Analyse selon les sinistres encourus par nature de participation
Rapport imprimé 60 \$, sur CD-ROM ou par courriel 55 \$

DÉCLARATION DES DONNÉES STATISTIQUES SUR LA RESPONSABILITÉ CIVILE DES ENTREPRISES - ONTARIO

DÉCLARATION DES DONNÉES STATISTIQUES SUR LA RESPONSABILITÉ CIVILE DES ENTREPRISES

Les résultats techniques concernant la responsabilité civile des entreprises sont déclarés et présentés par année de survenance. La déclaration de ces résultats techniques à l'Agence statistique d'assurance générale (ASAG) est obligatoire dans la province de l'Ontario et est assujettie à la réglementation administrée par la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO).

Les résultats techniques concernant la responsabilité civile des entreprises sont présentés dans une série de tableaux statistiques généralement appelée le « Livre bleu ».

PRODUIT
INTRODUCTION AUX TABLEAUX STATISTIQUES RESPONSABILITÉ
CIVILE DES ENTREPRISES (LI03)

DESCRIPTION

L'introduction décrit les tableaux statistiques responsabilité civile des entreprises ainsi que le contenu des CD-ROM ou des fichiers envoyés par courriel.

AVANTAGES

Ce produit est essentiel pour tous les utilisateurs de tableaux statistiques afin qu'ils comprennent parfaitement le contenu de ces tableaux.

DISPONIBILITÉ

Juin

NUMÉRO DE PRODUIT

Pour passer une commande, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site Web de l'ASAG (www.gisa.ca).

LI03-N Toute l'industrie – Obligatoire en Ontario seulement
Rapport imprimé 15 \$

PRODUIT
ANALYSE PAR LIEU DE SURVENANCE (LI35)

DESCRIPTION

Ce tableau présente la répartition provinciale des sinistres selon la garantie en fonction du lieu de survenance.

AVANTAGES

Cette information peut aider les actuaires dans les tâches suivantes :

- analyser les résultats relatifs liés aux sinistres dans les administrations autres que celle où la police a été souscrite.

DISPONIBILITÉ

Novembre

NUMÉRO DE PRODUIT

Pour passer une commande, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site Web de l'ASAG (www.gisa.ca).

LI35-N Toute l'industrie – Obligatoire en Ontario seulement
Rapport imprimé 50 \$, sur CD-ROM ou par courriel 45 \$

PRODUIT

ANALYSE PAR GARANTIE ET LIBELLÉ DE POLICE (LI10)

DESCRIPTION

Ce rapport présente une analyse des rapports sinistres-primés acquises et des coûts moyens par sinistre selon la garantie et le libellé de police à l'échelon provincial.

AVANTAGES

Cette information peut :

- aider les actuaires à établir les différentiels selon le libellé de police;
- aider les souscripteurs, les spécialistes en commercialisation et le personnel chargé des sinistres à étudier leur part du marché et à comparer les résultats techniques de leur compagnie avec ceux de l'industrie.

DISPONIBILITÉ

Juin

NUMÉRO DE PRODUIT

Pour passer une commande, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site Web de l'ASAG (www.gisa.ca).

LI10-N

Toute l'industrie y compris l'Introduction – Obligatoire en Ontario seulement
Rapport imprimé 65 \$, sur CD-ROM ou par courriel 45 \$

PRODUIT

ANALYSE PAR CODE D'INDUSTRIE (LI25)

DESCRIPTION

Les statistiques acquises liées aux sinistres encourus sont présentées par code d'industrie. Elles procurent une analyse des rapports sinistres-primés acquises et des coûts moyens par sinistre selon le code d'industrie.

AVANTAGES

Cette information peut :

- aider les actuaires à établir les différentiels selon le code d'industrie;
- aider les souscripteurs, les spécialistes en commercialisation et le personnel chargé des sinistres à étudier leur part du marché et à comparer les résultats techniques de leur compagnie avec ceux de l'industrie.

DISPONIBILITÉ

Septembre

NUMÉRO DE PRODUIT

Pour passer une commande, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site Web de l'ASAG (www.gisa.ca).

LI25-N

Toute l'industrie – Obligatoire en Ontario seulement
Rapport imprimé 50 \$, sur CD-ROM ou par courriel 45 \$

PRODUIT

ANALYSE PAR GRANDES CATÉGORIES D'ACTIVITÉS (LI15)

DESCRIPTION

Les statistiques acquises liées aux sinistres encourus sont présentées par grandes catégories d'activités à l'échelon provincial. Elles procurent une analyse des rapports sinistres-primés acquises et des coûts moyens par sinistre.

AVANTAGES

Cette information peut :

- aider les actuaires à établir les différentiels selon les grandes catégories d'activités;
- aider les souscripteurs, les spécialistes en commercialisation et le personnel chargé des sinistres à étudier leur part du marché et à comparer les résultats techniques de leur compagnie avec ceux de l'industrie.

DISPONIBILITÉ

Juin

NUMÉRO DE PRODUIT

Pour passer une commande, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site Web de l'ASAG (www.gisa.ca).

LI15-N

Toute l'industrie – Obligatoire en Ontario seulement
Rapport imprimé 50 \$, sur CD-ROM ou par courriel 45 \$

PRODUIT

ANALYSE PAR LIMITE DE CONTRAT (LI30)

DESCRIPTION

Ce tableau présente la répartition des polices par garantie et libellé de police ainsi que par plage de limites de contrat. Elles procurent une analyse des rapports sinistres-primés acquises et des coûts moyens par sinistre. Le rapport imprimé montre les données pour toutes les provinces combinées. Le CD-ROM ou le fichier envoyé par courriel montre les données pour toutes les provinces visées par les déclarations.

AVANTAGES

Cette information peut aider les actuaires :

- à détecter les tendances de l'évolution des répartitions des limites de contrat.

DISPONIBILITÉ

Octobre

NUMÉRO DE PRODUIT

Pour passer une commande, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site Web de l'ASAG (www.gisa.ca).

LI30-N

Toute l'industrie – Obligatoire en Ontario seulement
Rapport imprimé 50 \$, sur CD-ROM ou par courriel 45 \$

PRODUIT
ANALYSE PAR GENRE DE FRAIS (LI40)

DESCRIPTION

Ce tableau en deux parties présente la répartition par genre de frais selon le genre de sinistre en se fondant uniquement sur les sinistres réglés.

Le tableau se divise en deux parties :

- Analyse par genre de frais et par garantie et libellé de police;
- Analyse par genre de frais et par grande catégorie d'activités.

Le rapport imprimé montre les données pour toutes les provinces combinées. Le CD-ROM ou le fichier envoyé par courriel montre les données pour toutes les provinces visées par les déclarations. Deux comparaisons graphiques sont présentées :

- le rapport entre frais réglés et sinistres remboursés par genre de sinistre pour les cinq dernières années de survenance;
- le rapport frais réglés – sinistres remboursés relativement à chaque genre de frais, par genre de sinistre, pour les cinq dernières années de survenance combinées.

AVANTAGES

Cette information peut :

- aider les actuaires à évaluer les rapports de frais actuels et futurs;
- aider les actuaires et le personnel chargé des sinistres à déterminer les réserves pour les sinistres et les frais;
- aider le personnel chargé des finances à comparer le rapport des frais de leur compagnie à celui de l'industrie.

DISPONIBILITÉ

Décembre

NUMÉRO DE PRODUIT

Pour passer une commande, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site Web de l'ASAG (www.gisa.ca).

LI40-N

Toute l'industrie – Obligatoire en Ontario seulement
Rapport imprimé 50 \$, sur CD-ROM ou par courriel 45 \$

PRODUIT

RÉPARTITION DES SINISTRES IMPORTANTS ENCOURUS (LI20-21)

DESCRIPTION

Ces rapports visent à compléter les tableaux ordinaires lorsque cela est possible. Y sont inclus tous les sinistres individuels dépassant 200 000 \$, 500 000 \$ et 1 000 000 \$. Ces rapports sont produits par garantie et libellé de police selon les grandes catégories d'activités et par code d'industrie.

AVANTAGES

Cette information peut aider les actuaires dans les tâches suivantes :

- analyser correctement les tableaux en tenant compte d'événements inhabituels ou catastrophiques;
- déterminer les chargements correspondant aux risques catastrophiques ou liés à la sécurité.

DISPONIBILITÉ
LI20-N – Juillet
LI21-N – Octobre

NUMÉRO DE PRODUIT
Pour passer une commande, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site Web de l'ASAG (www.gisa.ca).

RÉPARTITION DES SINISTRES IMPORTANTS ENCOURUS PAR GARANTIE ET LIBELLÉ DE POLICE SELON LES GRANDES CATÉGORIES D'ACTIVITÉS

LI20-N Toute l'industrie – Obligatoire en Ontario seulement
Rapport imprimé 50 \$, sur CD-ROM ou par courriel 45 \$

RÉPARTITION DES SINISTRES IMPORTANTS ENCOURUS PAR CODE D'INDUSTRIE

LI21-N Toute l'industrie – Obligatoire en Ontario seulement
Rapport imprimé 50 \$, sur CD-ROM ou par courriel 45 \$

PRODUIT
ÉVOLUTION DES SINISTRES (LI45)

DESCRIPTION
Ce tableau présente l'évolution historique par année de survenance des nombres de sinistres et des montants des sinistres encourus, par garantie et genre de sinistre, tels que déclarés à la fin de périodes successives de douze mois.

AVANTAGES
Cette information peut aider les actuaires dans les tâches suivantes :

- réaliser des estimations des montants des sinistres survenus mais non déclarés et établir les tendances relatives aux versements pour les évaluations actuarielles et le dépôt de tarifs;
- établir des tarifs pour d'autres produits d'assurance responsabilité civile des entreprises;

DISPONIBILITÉ
Juillet

NUMÉRO DE PRODUIT
Pour passer une commande, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site Web de l'ASAG (www.gisa.ca).

LI45-N Toute l'industrie – Obligatoire en Ontario seulement
Rapport imprimé 50 \$, sur CD-ROM ou par courriel 45 \$

PRODUIT
RÉPARTITION DES SINISTRES EN FONCTION DE LEUR TAILLE (LI50)

DESCRIPTION
Ce tableau en deux parties donne une ventilation détaillée selon les montants des sinistres purs encourus et l'information sur les frais par taille de sinistre selon la garantie et le libellé de police.

Le tableau est présenté en deux parties :

- le nombre de sinistres en ce qui concerne les sinistres générés au niveau de la garantie;
- le nombre de sinistres en ce qui concerne les sinistres générés au niveau du genre de sinistre.

AVANTAGES

Cette information peut aider les actuaires dans les tâches suivantes :

- estimer les facteurs appliqués pour établir les primes correspondant à des limites plus élevées;
- estimer les facteurs liés aux frais pour les différentes tailles de sinistres dans la combinaison de produits actuelle.
- estimer les tailles prévues des sinistres futurs dans la combinaison de produits actuelle.

DISPONIBILITÉ

Décembre

NUMÉRO DE PRODUIT

Pour passer une commande, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site Web de l'ASAG (www.gisa.ca).

L150-N

Toute l'industrie – Obligatoire en Ontario seulement
Rapport imprimé 50 \$, sur CD-ROM ou par courriel 45 \$

Principales définitions

Le glossaire présenté ici donne les définitions de certains des termes utilisés dans les descriptions de produits du Catalogue. Il s'adresse aux personnes qui ne connaîtraient pas bien la terminologie courante liée aux assurances.

INDEMNITÉS D'ACCIDENT

La garantie d'assurance-automobile qui indemnise les blessures subies par les personnes couvertes par la police d'assurance.

ANNÉE DE SURVENANCE

Tous les tableaux statistiques fournis dans le présent catalogue sont présentés par année de survenance. À titre d'exemple, cela signifie que l'année de survenance correspondant à l'année civile 2008 comprend toutes les transactions de prime qui ont pris effet entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2008 ainsi que les demandes d'indemnités concernant tous les accidents qui se sont produits le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2008.

COÛT MOYEN PAR SINISTRE

Le coût moyen par sinistre est simplement le montant total versé pour tous les sinistres divisé par le nombre total de sinistres, ce qui donne une moyenne parfois appelée gravité des sinistres.

BLESSURE (OU LÉSION CORPORELLE)

Entre autres, une blessure subie par une personne à l'occasion d'un accident d'automobile ou d'une chute, une maladie liée à la pollution ou un autre genre de dommage à une personne.

ÉVÉNEMENT CATASTROPHIQUE

Événement à l'origine de nombreuses demandes d'indemnités, comme une tempête de verglas ou de grêle ou un tremblement de terre.

COÛT DES SINISTRES

Coût moyen pour une compagnie d'assurance de chaque risque assuré. Par exemple, en assurance-automobile, il s'agirait du montant total versé pour des sinistres divisé par le nombre total de véhicules assurés.

FRÉQUENCE DES SINISTRES

Le nombre de sinistres divisé par le nombre de risques assurés. Par exemple, en assurance-automobile, si 10 sinistres ont eu lieu et s'il y a 100 véhicules assurés, la fréquence des sinistres serait 10 p. 100 des véhicules assurés.

CLASSEMENT (CATÉGORIES)

Le classement est une façon de regrouper ensemble des genres de risques de même nature. Dans les tableaux statistiques d'assurance-automobile, les tableaux de classement présentent les résultats pour les diverses catégories de conducteurs. Ces catégories correspondent à des critères comme l'âge, le sexe et l'usage du véhicule pour se rendre au travail ou pour les loisirs uniquement.

GARANTIE COLLISION

La part de votre police d'assurance-automobile qui paie le coût de la réparation de votre véhicule s'il est endommagé dans un accident dont vous êtes responsable.

GARANTIE RISQUES MULTIPLES

La part de votre police d'assurance-automobile qui paie le coût des dommages à votre véhicule ou du remplacement de ce dernier à la suite d'événements comme un incendie, un acte de vandalisme ou un vol.

FRANCHISE

Le montant qu'une personne ou une entreprise assurée a convenu de payer en cas de sinistre. Par exemple, si vous avez une franchise de 500 \$ établie pour la garantie Collision de votre police d'assurance-automobile et que vous êtes responsable d'un accident qui a causé à

vosre véhicule des dommages s'élevant à 2 000 \$, il vous appartiendra d'en payer la première tranche de 500 \$.

GARANTIE INDEMNISATION DIRECTE

La part de votre police d'assurance-automobile qui paie le coût de la réparation de votre véhicule s'il est endommagé dans un accident dont vous n'êtes pas entièrement responsable.

DOSSIER DE CONDUITE

Dans les tableaux de classement, le dossier de conduite représente le nombre d'années pendant lesquelles l'assuré a conduit de manière continue sans aucun sinistre avec responsabilité. Par exemple, si vous avez eu une collision dont vous étiez responsable au cours de l'année passée, votre dossier de conduite est 0. Si vous conduisez depuis 6 ans sans avoir eu de sinistre avec responsabilité, votre dossier de conduite sera 6.

EXPOSITIONS ACQUISES

Les expositions sont une mesure de ce qui est assuré. Par exemple, un véhicule assuré est une exposition.

Le terme « acquises » signifie que les expositions étaient en fait à risque d'un sinistre pendant la période en question. Par exemple, si un véhicule est assuré au 1^{er} juillet 2008, cela

représenterait pendant l'année de survenance 2008 une exposition de 1/2 pour la compagnie d'assurance.

RAPPORT SINISTRES - PRIMES ACQUISES

Le rapport sinistres-primés peut aussi être appelé taux de sinistre. Par exemple, si, pendant une période donnée et dans un secteur d'activités précis, le montant total des sinistres et des frais de règlement de sinistres se chiffre à 9 millions de dollars et si le total des primes perçues est 10 millions de dollars, le rapport sinistres-primés est 90 (90 % des primes).

PRIMES ACQUISES

La prime est la somme versée à la compagnie d'assurance pour une protection contre certains risques. Le terme « acquis » signifie que les primes correspondaient en fait à une exposition au risque d'un sinistre pendant la période en question. Par exemple, si un véhicule est assuré au 1^{er} juillet 2008 contre la somme de 1 000 \$, cela représenterait pendant l'année de survenance 2008 une prime acquise de 500 \$. Les 500 \$ restants seraient acquis en 2009.

VÉHICULES ACQUIS

En assurance-automobile, il arrive que le terme « véhicules acquis » soit utilisé au lieu d'« expositions acquises ». Les deux termes ont le même sens.

SINISTRE SURVENU MAIS NON DÉCLARÉ

Désigne des sinistres prévus mais qui n'ont pas encore été déclarés à la compagnie d'assurance. À la fin de l'année, par exemple, la compagnie d'assurance nécessitera une estimation raisonnable du total des sinistres qu'elle devra indemniser pour l'année qui vient de s'écouler, et donc une estimation des sinistres prévus qui n'ont pas encore été déclarés.

SINISTRES OU PERTES ENCOURUES

Le terme « encouru » désigne le total des paiements versés pour des sinistres plus le montant que l'on s'attend à payer pour ces sinistres à la fin d'une période donnée. Supposons par exemple qu'un sinistre ait eu lieu en septembre 2008 et qu'un versement initial de 10 000 \$ pour dommages soit effectué en octobre. Si la compagnie estime qu'elle devra faire à la fin décembre un paiement supplémentaire de 5 000 \$ pour ce sinistre, le sinistre réglé de 2008 sera de 10 000 \$, le sinistre non réglé sera de 5 000 \$ et le sinistre ou perte encourue (ou subie) sera de 15 000 \$.

CODE DE L'INDUSTRIE

Terme utilisé dans certains des tableaux statistiques responsabilité civile des entreprises pour décrire des types particuliers d'industries

commerciales. Parmi eux, mentionnons les mines de métaux, les élevages de porc, les véhicules blindés et les tanneries.

FRAIS DE RÈGLEMENT DE SINISTRES

Dépenses directement liées au règlement d'un sinistre, comme les frais d'expert d'assurance et les frais juridiques.

ÉVOLUTION DES SINISTRES

Lorsqu'un accident se produit, le total des dommages pourrait ne pas être connu rapidement, auquel cas une estimation est avancée. À mesure que les années passent et que des règlements sont effectués pour le sinistre, les dommages sont établis avec plus de précisions et les estimations sont redressées. On appelle cela l'évolution (ou la matérialisation) des sinistres. Pour certains types de sinistres comme des blessures graves, il est possible que le processus se poursuive sur plusieurs années avant que le sinistre soit considéré clos et qu'aucun autre paiement ne soit prévu. Les actuaires utilisent les données historiques se rapportant à des genres de sinistres similaires pour calculer les facteurs influant sur l'évolution des sinistres à appliquer aux nouveaux sinistres. En appliquant ces facteurs, ils peuvent estimer raisonnablement les dommages finaux à venir.

GRANDE CATÉGORIE D'ACTIVITÉS

Terme utilisé dans certains des tableaux d'assurance responsabilité civile des entreprises pour décrire les industries commerciales principales, comme les exploitations minières, les exploitations agricoles, les transports et l'entreposage.

SINISTRES OU PERTES NON RÉGLÉES

Voir la définition de Sinistres ou pertes encourues.

SINISTRES OU PERTES RÉGLÉES

Voir la définition de Sinistres ou pertes encourues.

LIBELLÉS DE POLICE

Ce terme est souvent défini comme la garantie ou le genre de police. Par exemple, en assurance responsabilité civile des entreprises, l'assurance contre la responsabilité des employeurs, l'assurance contre la pollution et la responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants sont toutes considérées comme des garanties ou des libellés de police.

LIMITE DE CONTRAT

Le montant maximal de dommages couvert par une police d'assurance.

VOITURE DE TOURISME

Un véhicule qui n'est pas utilisé comme un véhicule commercial. Par exemple, si un petit fourgon est utilisé comme véhicule familial, il est réputé être une voiture de tourisme. Toutefois, si le même fourgon est utilisé à temps plein pour effectuer des livraisons, il est réputé être un véhicule commercial.

DOMMAGES MATÉRIELS

Dommages infligés à des biens, ce qui peut inclure un véhicule, une maison ou un édifice commercial.

RESPONSABILITÉ CIVILE

La part de votre police qui couvre les dommages à d'autres, y compris à leurs biens, dont vous êtes responsable.

Notes
